Union Départementale CFDT Loire
04 77 32 11 91
loire@cfdt.fr
http://www.cfdt-rhone-alpes.com/loire/index.html

LES RETRAITES SE CONSTRUISENT PENDANT LA VIE ACTIVE !

TOUS MOBILISÉS LE MARDI 23 NOVEMBRE !

Depuis plusieurs mois, la mobilisation est importante, la loi a été promulguée sans avoir fortement évolué. Une mobilisation est encore nécessaire pour marquer notre opposition à cette réforme injuste et inefficace et surtout pour peser sur la rédaction des décrets afin qu'ils n'aggravent pas encore plus la situation. Les fortes mobilisations ont montré la force et la représentativité des organisations syndicales. Elles n'ont pas été vaines, même si le débat n'a pas eu lieu, par ses propositions alternatives, la Cfdt a posé les fondements de la prochaine réforme qui sera débattue en 2013 : Emploi, Conditions de travail, Parcours professionnel, Egalité Hommes-Femmes…

Les retraites dépendent de la situation de l'emploi.
Toutes les personnes en âge de travailler doivent avoir un emploi stable à temps complet, les jeunes comme les seniors, les femmes comme les hommes, les populations dites issus de l'immigration comme les français a priori de souche !
Tous nous avons le « droit au travail » à faire respecter ! C'est par notre travail que nous finançons les retraites, la protection sociale et la solidarité nationale !

Par conséquent, pour la suite de l'action, il est nécessaire de se mobiliser encore une fois dans la rue pour soutenir les organisations qui interpelleront ensemble les décideurs en faveur du développement de nouvelles activités créatrices d'emplois.

Aussi, l'action doit continuer en intersyndicale au sein des entreprises et des administrations :

- Pour améliorer l'emploi, les conditions de travail et réduire la pénibilité
- Pour obtenir des salaires qui reflètent la productivité des salariés et de l'organisation des entreprises
- Pour un partage équitable de la richesse créée
- Pour construire une réelle égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

RENDEZ-VOUS LE 23 NOVEMBRE :

A SAINT ETIENNE : Départ à 10 h 15 de Châteaucreux (Manif passant par Fourneyron)

PIQUE NIQUE GEANT: Place Jean Jaurès dès 11H30 et jusqu'à 13H30
(chacun suivant ses possibilités, l'objectif étant de faire participer le maximum de personnes sans trop perdre d'heures de grève)

A ROANNE: départ à 10 h 45 de la bourse du travail

retraites

Ne pas jeter sur la voie publique

Déclaration commune des organisations syndicales

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Le mouvement social est légitime et conforté !

Après plusieurs semaines de mobilisation et malgré les moyens déployés par le gouvernement pour tenter d'accréditer l'idée que « la page retraite » est tournée, ce sont 1,2 million de salariés qui ont manifesté le 6 novembre dans 243 villes contre cette réforme des retraites injuste et inefficace.

Si chacun a conscience que la loi sur les retraites est susceptible d'être promulguée dans les prochains jours, l'heure n'est pas à la résignation. Les organisations syndicales continueront d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

Les organisations syndicales considèrent que la mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses. Elles décident d'approfondir leurs analyses et propositions sur ces questions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Les organisations syndicales décident de poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant du 23 novembre une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation par des actions multiformes. Ces actions doivent répondre aux préoccupations des salariés et permettre la participation du plus grand nombre. Elles demandent aux organisations territoriales et professionnelles d'en préciser les modalités (rassemblements, manifestations, meetings, arrêts de travail…).

Des initiatives dans les territoires et les entreprises sont déjà prévues. Les organisations syndicales veilleront à assurer leurs réussites.

Les organisations syndicales s'engagent dès à présent à participer activement à la journée d'action Européenne du 15 décembre pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe.

Les organisations se reverront le 29 novembre 2010.

Paris, le 8 novembre 2010